

## **Soutien à la demande de recréation de la bilangue ..... et/ou de 3 heures d'enseignement du latin (grec) en 4ème et en 3ème**

Nous, professeurs du collège ..... de ....., réunis le ....., informés de la publication le 18 juin dernier d'un arrêté modifiant l'arrêté du 19 mai 2015 « relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège », et soutenus par les sections syndicales ..... et les signataires de ce courrier, nous adressons à Madame la Rectrice de l'Académie de Poitiers, à Monsieur le Directeur Académique de Charente-Maritime et à Monsieur le Principal du collège pour demander que la classe de bilangue ..... / l'enseignement facultatif de latin proposé aux élèves de 4ème et et de 3ème retrouve à la rentrée 2017 les horaires qui étaient les siens à la rentrée 2015, à savoir trois heures hebdomadaires à chacun de ces deux niveaux.

(exemple d'argumentaire pour le latin : )

(Nous continuons en effet à vérifier combien cet enseignement d'une langue ancienne participe de la formation de jeunes esprits critiques, et contribue à les ouvrir au monde contemporain par la compréhension non seulement de leur propre langue, mais aussi de langues et de cultures étrangères auxquelles la langue latine s'est frottée au fil de son histoire, de l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui.

Les effectifs des deux groupes de latin par niveau au collège montrent combien les élèves et leurs familles perçoivent l'intérêt du choix de cet enseignement, qui ne doit pas devenir un enseignement au rabais, mais au contraire retrouver des horaires hebdomadaires qui permettent d'en conserver tout l'intérêt.

Malheureusement un tel enseignement d'une langue et d'une culture de l'Antiquité (LCA) ne peut s'effectuer au mieux avec des horaires actuellement amputés d'une heure en 4ème et en 3ème depuis la rentrée 2016 : le travail des enseignants, et la découverte du latin pour les élèves sont menés au pas de charge, et réduisent nettement les possibilités de travaux variés avec les élèves (travaux en groupes, travaux avec l'outil informatique, projets de découverte du patrimoine local, ...).

Pour autant nous refusons une éventuelle réponse qui mettrait en concurrence les personnels et les équipes disciplinaires, et qui inviterait à faire le choix d'une classe bilangue / d'une heure d'enseignement du latin supplémentaire en 4ème ou en 3ème ..... au détriment d'autres disciplines ou d'autres dispositifs, qui ont été eux aussi contraints à la rentrée 2016 lors de la mise en place de la réforme du collège.

Nous en appelons donc au choix par l'institution scolaire d'un enseignement ambitieux en collège, qui se fonde notamment sur une classe bilangue ..... / un enseignement du latin avec les horaires qui étaient ceux de la rentrée 2015 en 4ème et en 3ème.
